

# Charte d'investissement responsable



# Retraites Populaires un investisseur de référence

## Mission et valeurs

Fondée en 1907 sur des valeurs humaines fortes et cultivant l'esprit de mutualité, Retraites Populaires, institution de droit public sans but lucratif, s'est donnée pour mission de faciliter l'accès de ses produits et services de prévoyance à l'ensemble de la population et d'en maîtriser les engagements à long terme. En respect de l'allocation d'actifs et à rendement-risque égal, les investissements dans l'économie locale sont privilégiés. Retraites Populaires couvre cinq domaines de services destinés aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux institutions de prévoyance, qui sont, outre l'assurance vie et la prévoyance professionnelle, la gestion d'institutions de prévoyance, l'immobilier et la location, les prêts et la gestion de fonds institutionnels. La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) et la Caisse intercommunale de pensions (CIP), entre autres, font partie des institutions qui nous font confiance.

Quatre valeurs fondamentales décrivent Retraites Populaires.

### Efficiencia

- Nous effectuons nos activités avec bon sens, écartons le superflu et optimisons les ressources à disposition dans l'intérêt des clients.

### Fiabilité

- Nous sommes un partenaire de confiance grâce à notre expertise reconnue dans nos différents métiers.

### Proximité

- Nous connaissons nos clients, contribuons au développement du Canton et tissons des liens étroits avec nos partenaires régionaux.

### Responsabilité

- Nous privilégions une approche basée sur la durabilité, la responsabilité sociale et appliquons des critères éthiques élevés

## Responsabilité d'investisseur envers ses clients et ses mandants

Plus de 200'000 personnes comptent sur les investissements avisés de Retraites Populaires pour assurer leur revenu à la retraite. Par client, Retraites Populaires entend les particuliers, les entreprises, au bénéfice de prestations et/ou de services (location, prêts) de l'institution. Par ailleurs, les mandants sont les institutions de prévoyance gérées de manière globale ou partielle.

Consciente de cette réalité et de sa responsabilité, Retraites Populaires adopte des politiques de placements mobiliers et immobiliers qui favorisent la stabilité et une prise de risque équilibrée. Elle réalise ainsi une performance durable en tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers.



### Approche du développement durable

Les principes du développement durable sont intrinsèquement liés aux valeurs de Retraites Populaires. Cette démarche est intégrée à la stratégie d'entreprise depuis 2008. L'institution se positionne comme un acteur éthique et responsable, au service de ses clients et de ses mandants, de l'économie locale et de la société au sens large.

### Engagement pour l'investissement responsable

La volonté de Retraites Populaires est d'offrir des solutions d'investissement simples, performantes et pérennes, grâce notamment aux fonds de placements dédiés qu'elle gère. Pour ce faire Retraites Populaires investit dans des sociétés ou des projets créateurs de valeur économique sur le long terme. Elle favorise les entreprises acquies aux bonnes pratiques dans le domaine social, environnemental et de gouvernance (ESG) et assure une gestion durable de son patrimoine immobilier.

### Charte d'investissement responsable

Afin de matérialiser son engagement à long terme envers ses clients, ses mandants, ses partenaires d'affaires et la société en général, Retraites Populaires a rédigé sa Charte d'investissement responsable. Cette Charte définit les principes généraux qui vont être appliqués aux avoirs mobiliers et immobiliers sous gestion.

Cette démarche sera amenée à évoluer et à progresser dans le temps au fur et à mesure de l'évolution des perspectives d'investissement et des enjeux liés au développement durable.

Retraites Populaires s'engage à trouver un équilibre entre les exigences économiques, le respect de l'environnement et l'équité sociale découlant du développement durable

Cette démarche est intégrée à la stratégie d'entreprise depuis 2008

## Retraites Populaires principes d'investissement

Conforme à ses valeurs d'origine, favorisant une relation de confiance mutuelle avec chaque client et avec chaque mandant, forte du savoir-faire développé par ses équipes et consciente de sa responsabilité, Retraites Populaires envisage l'investissement dans le respect des principes suivants :

Les politiques de placements mobiliers et immobiliers favorisent la stabilité des rendements avec une prise de risque équilibrée

**a. Respecter le devoir fiduciaire**, garant d'une performance financière à long terme en ligne avec les attentes de ses clients et de ses mandants. Ce principe se traduit dans le processus d'investissement par une approche prudente et diversifiée tant au niveau de l'allocation, du style de gestion que de la sélection des prestataires externes.

- l'allocation stratégique et la diversification géographique sont des facteurs déterminants du risque et du rendement des actifs
- la diversification est un outil clé dans l'optimisation du portefeuille
- les coûts doivent être gérés explicitement et maîtrisés

Le long terme caractérise tous les engagements environnementaux, sociaux ou éthiques. Les risques et les opportunités sont à considérer et à gérer de manière responsable et dans la durée

**b. Adopter une vision de long terme**, qui doit apparaître tant dans la philosophie d'investissement que dans la relation avec ses clients et ses mandants :

- un horizon long terme d'investissement est à la fois une responsabilité et un avantage
- une prise de risque adaptée est généralement récompensée sur la durée
- l'exercice des droits d'actionnaire et le dialogue avec les dirigeants font partie des outils nécessaires pour favoriser une stratégie pérenne au sein des entreprises

La recherche de performance financière et la gestion du risque sont compatibles avec les convictions environnementales, sociales et éthiques de Retraites Populaires

**c. Intégrer le développement durable dans l'investissement** en tenant compte, de façon formelle, des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus de gestion, en ligne avec ses convictions :

- les facteurs extra-financiers (ESG), ont une influence directe et matérielle sur la performance des entreprises. Par conséquent ils doivent être pris en compte dans les processus d'analyse, de gestion et de vote
- la notion de risque est multidimensionnelle et ne peut pas être uniquement couverte par des mesures telles que la volatilité ou l'« erreur de suivi »
- À profil « rendement/risque » similaire, les solutions d'investissement qui intègrent les facteurs ESG sont privilégiées
- L'objectif d'impact environnemental et/ou social doit aller de pair avec l'exigence de rentabilité financière

Une démarche transparente et adéquate permet aux principales parties prenantes de s'assurer du respect et de la bonne mise en œuvre des principes et des engagements

**d. Appliquer une démarche de transparence** à l'égard de ses clients, mandants, partenaires et également prestataires. Cet engagement se traduit de la manière suivante :

- pour les clients et les mandants : traçabilité et qualité des investissements
- pour les prestataires : transparence sur les exigences et les critères de sélection
- pour la société au sens large : visibilité sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des investissements



## Retraites Populaires portée de la Charte d'investissement responsable

Cette Charte couvre les portefeuilles mobiliers et immobiliers gérés et administrés par Retraites Populaires.

Cette Charte est un engagement de Retraites Populaires à augmenter les investissements responsables, tant que les objectifs et les exigences de rendement restent équivalents à ceux du marché.

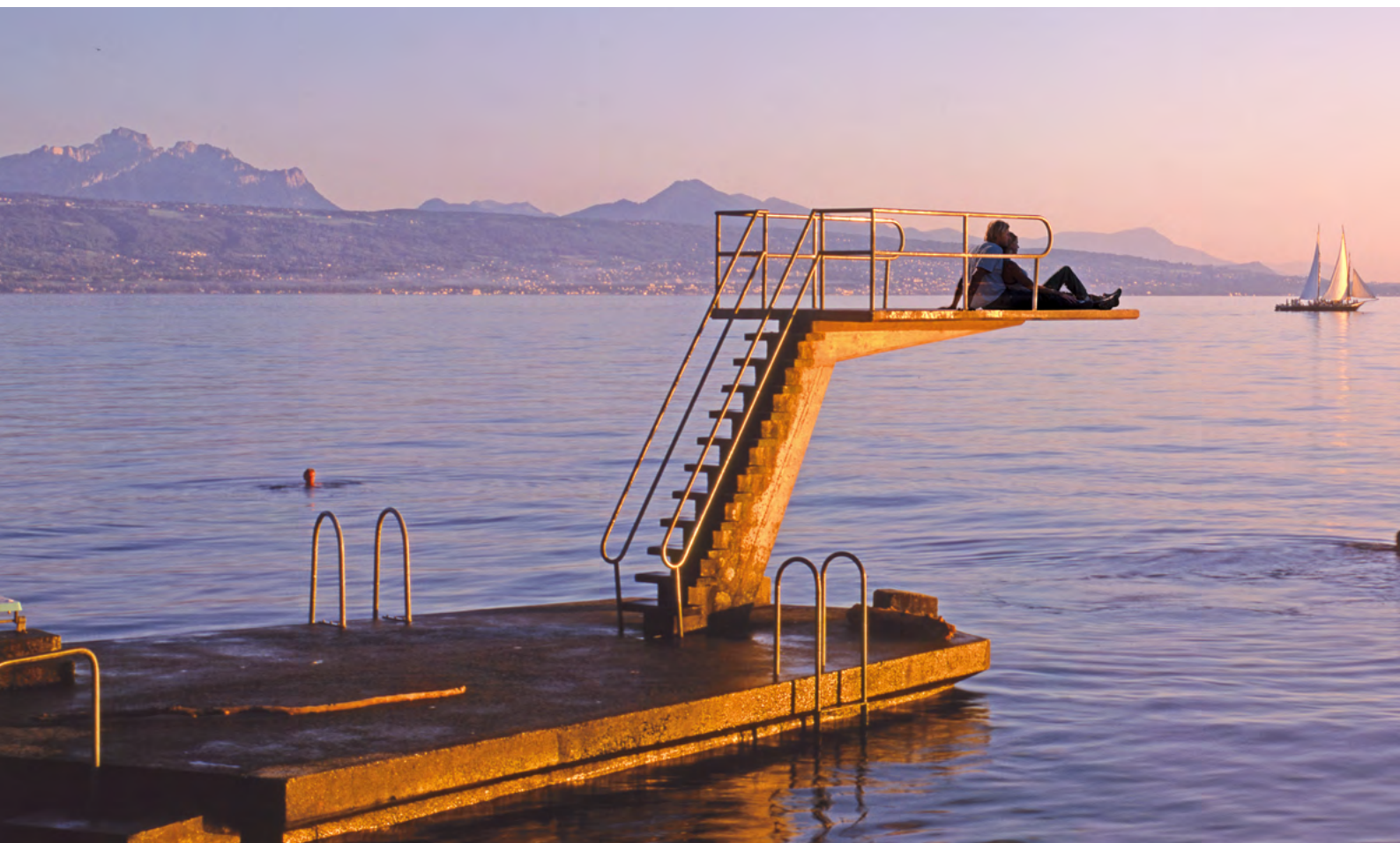
### Placements mobiliers

Les approches retenues doivent permettre de saisir les opportunités financières tout en respectant les principes du développement durable.

Retraites Populaires a la conviction que les sociétés acquises aux bonnes pratiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG) auront à long terme une rentabilité supérieure, et seront donc favorisées.

Cet engagement exerce une influence sur le style de gestion en privilégiant des approches de gestion dites « actives » par rapport aux solutions plutôt « passives ».

A défaut de solutions durables, performantes et éprouvées, Retraites Populaires s'autorise une marge de manœuvre pour investir dans des projets ou des entreprises qui n'intègrent pas formellement les enjeux ESG.




### Placements immobiliers directs

Dans sa stratégie de développement immobilier, Retraites Populaires oriente ses réflexions et ses actes sur le court, moyen et long terme dans une perspective de rendement stable et durable. Une attention particulière est portée à l'équilibre entre l'habitabilité des lieux, l'efficacité énergétique ainsi que la mise à disposition d'appartements à loyer abordable.

Lors de son cycle de vie, un bâtiment, une fois achevé, va faire l'objet de plusieurs étapes de rénovation, voire de transformation sur des périodes d'une durée de 25 à 35 ans. Il est donc primordial de pouvoir l'adapter, à chaque étape, aux évolutions de l'environnement social, économique et juridique.

Importante propriétaire et gérante de patrimoines immobiliers, Retraites Populaires anticipe et intègre les aspects liés au bien-être dans ses bâtiments, en particulier sur les thèmes de la santé, de la sécurité et de l'efficacité énergétique. De cette manière, elle répond aux attentes actuelles et futures du marché. Une optimisation constante du portefeuille sur la base d'objectifs identifiés et clairs tournés vers l'avenir consolide la valeur durable des patrimoines sous gestion.



L'approche pragmatique de l'investissement responsable est à même de répondre aux attentes de ses clients, mandants et partenaires

## Votre avenir, notre mission.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet.  
[retraitespopulaires.ch/investissementsresponsables](https://retraitespopulaires.ch/investissementsresponsables)

### **Lausanne (siège)**

Rue Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 26 26  
Fax 021 348 23 27

### **Yverdon-les-Bains**

Rue de la Plaine 51  
Case postale 1159  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 021 348 28 21  
Fax 021 348 28 29

### **Nyon**

Rue Neuve 4  
Case postale 1345  
1260 Nyon 1  
Tél. 021 348 20 20  
Fax 021 348 20 29